# Évolution des inégalités entre les femmes et les hommes : faut-il se réjouir ou se désoler ?

Publié le 7 mars 2023 sur le <u>blog de l'Insee</u> Temps de lecture : 15 minutes

Christel Colin et Sylvie Le Minez, Insee.



Niveau de diplôme, accès à l'emploi et aux postes de cadres, salaires et pensions de retraites, présence dans la vie politique, partage des temps domestique et parental : dans tous ces domaines, les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent lentement sur les décennies passées, ce dont on peut se réjouir. Mais dans ces mêmes domaines, il existe aussi des raisons d'être découragé... et des marges de progrès : à l'exception de la médecine, les filles s'orientent moins vers les filières d'enseignement supérieur scientifiques et sélectives alors qu'elles réussissent mieux à l'école ; les femmes restent minoritaires sur les plus hautes fonctions dans les entreprises, le secteur public comme en politique ; leur salaire pâtit plus que celui des hommes quand elles ont un enfant ; elles sont plus souvent seules et dépendantes en fin de vie. En outre, les femmes restent les premières victimes de violences conjugales. Si le regard de la société sur la place des femmes a bien évolué en cinquante ans, les stéréotypes et les normes de genre ont néanmoins la vie dure et influent encore sur les inégalités femmeshommes, par exemple en termes de choix d'orientation.

L'édition 2023 de la Journée internationale des droits des femmes est l'occasion de dresser un panorama de la situation comparée des femmes et des hommes, en s'appuyant sur l'ouvrage publié par l'Insee il y a juste un an : « Femmes et hommes, l'égalité en question ». Dans de nombreux domaines, les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent lentement au fil du temps [Roussel, 2022]. Alors, faut-il se réjouir ou se désoler ? Les deux sans doute...

Petit tour d'horizon en 10 points et guelgues chiffres (bien) choisis :

1. Les filles sortent moins souvent de l'école sans diplôme et sont plus nombreuses que les garçons à faire des études supérieures...

Depuis plusieurs décennies, les filles réussissent mieux à l'école. En 2021, dans une génération, 88 % des filles deviennent bachelières contre 78 % des garçons. Parmi les sortants du système scolaire en 2019, 9 % des filles et 12 % des garçons sortent sans diplôme ou avec le seul brevet, tandis que 55 % des filles et 45 % des garçons sortent avec un diplôme de l'enseignement supérieur [Depp, 2022].

... mais elles s'orientent vers des spécialités différentes : davantage vers les filières littéraires et la médecine, moins vers les autres filières scientifiques et sélectives

De façon persistante, les filles s'orientent moins que les garçons vers les filières scientifiques et techniques dans l'enseignement supérieur et moins vers les filières sélectives (à l'exception des études de médecine) : en 2021-2022, elles représentent 41 % des inscrits dans les classes préparatoires aux grandes écoles (31 % dans les classes scientifiques, contre 72 % dans les classes littéraires), 29 % des étudiants en écoles d'ingénieurs et, à l'université, 42 % des étudiants en licence STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives), 66 % en médecine, odontologie et pharmacie, 70 % en langues, lettres, sciences humaines (Figure 1). Ces choix d'orientation et de spécialités ont bien sûr des conséquences directes sur les métiers exercés ensuite.

Figure 1 - Part des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur en 2021-2022

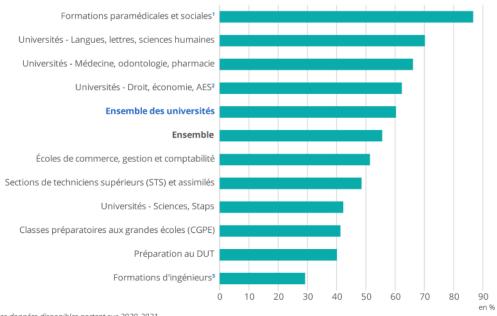


Figure 1 - Part des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur en 2021-2022

Lecture : en 2021-2022, 29,2 % des étudiants en formation d'ingénieurs sont des femmes.

Sources: Mesn-Sies, Systèmes d'information SISE et Scolarite, enquêtes sur les établissements d'enseignement supérieur ; enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé et des Affaires sociales et de la Culture

<sup>1</sup> Les dernières données disponibles portent sur 2020-2021

 <sup>2</sup> Administration économique et sociale.
 3 Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, du groupe des instituts nationaux polytechniques (INP), des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat

## 2. Depuis les années soixante-dix, la participation des femmes au marché du travail ne cesse d'augmenter et s'est nettement rapprochée de celle des hommes...

Depuis les années 70, les femmes sont de plus en plus nombreuses à être présentes sur le marché du travail. En 2021, 70 % des femmes de 15 à 64 ans et 76 % des hommes de ces âges sont actifs au sens du Bureau international du travail (BIT) ; en 1975, l'écart était beaucoup plus important, avec seulement 55 % des femmes en activité contre 84 % des hommes (*Figure 2*). Depuis une dizaine d'années, le taux de chômage des femmes est légèrement inférieur à celui des hommes. Dès lors, les taux d'emploi des femmes et des hommes se sont nettement rapprochés.

Figure 2 – Taux d'activité des 15-64 ans selon le sexe de 1975 à 2021

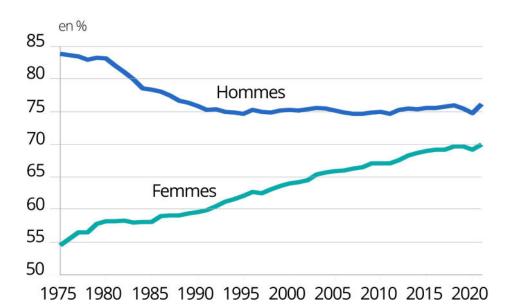


Figure 2 - Taux d'activité des 15-64 ans selon le sexe de 1975 à 2021

<u>Lecture</u>: entre 1975 et 2021, le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans est passé de 54,5 % à 70,0 %. <u>Champ</u>: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, âgées de 15 à 64 ans. <u>Source</u>: Insee, enquêtes Emploi, séries longues sur le marché du travail.

#### ... mais en présence d'enfants, ce sont les femmes qui réduisent ou cessent leur activité

Toutefois, à la naissance d'un premier enfant, et encore plus à partir du 2<sup>e</sup> enfant, ce sont les femmes qui renoncent à leur activité professionnelle. Entre 25 et 49 ans, le taux d'activité des femmes sans enfant est très proche de celui des hommes sans enfant (88 % contre 89 % – *Figure 3*). Mais celui des mères de deux enfants, dont un de moins de 3 ans, est de 76 % contre 96 % pour les pères ; celui des mères de trois enfants ou plus, dont un de moins de 3 ans, est de 51 % contre 92 % pour les pères. De même, lorsque les mères poursuivent leur activité professionnelle, elles sont nettement plus souvent à temps partiel que les pères. Parmi les femmes en emploi salarié, 33 % des mères de 2 enfants et 41 % de celles de 3 enfants ou plus sont à temps partiel, contre 5 % et 7 % des pères.

Ainsi, la conciliation vie professionnelle-vie familiale repose essentiellement sur les épaules des femmes.

### Figure 3 – Taux d'activité et part du temps partiel dans l'emploi selon le nombre et l'âge des enfants en 2021

Figure 3 - Taux d'activité et part du temps partiel dans l'emploi selon le nombre et l'âge des enfants en 2021

	taux d'activité (25-49 ans)		part du temps partiel dans l'emploi (salariés de 15 ans et plus)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Sans enfant	88,2	88,9	24,6	8,7
Un enfant, dont :	86,1	95,1	27,1	5,9
un de moins de 3 ans	83,7	95,0	25,1	3,9
Deux enfants, dont :	86,2	96,3	33,1	5,0
au moins un de moins de 3 ans	75,8	96,0	34,2	5,4
Trois enfants ou plus, dont :	67,1	94,0	40,6	6,9
au moins un de moins de 3 ans	50,5	92,3	39,7	8,3

Lecture: en 2021, le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans sans enfant vivant dans le logement est de 88,2 %.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, personnes de 25 à 49 ans ou salariés de 15 ans et plus.

Source : Insee, enquête Emploi 2021.

#### 3. Les femmes accèdent de plus en plus aux emplois de cadres...

Avec l'élévation de leur niveau d'études, les femmes accèdent de plus en plus à des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures : si les hommes restent majoritaires, la présence des femmes a doublé, passant de 22 % en 1982 à 42 % en 2021. Au sein des cadres, les hommes sont les plus présents parmi les ingénieurs et les cadres techniques d'entreprise (77 % en 2019) tandis que la part de femmes est la plus élevée parmi les professeurs, les professions scientifiques (55 %) et les cadres de la fonction publique (50 %) [Forment, Vidalenc, 2020].

#### ... mais les métiers restent très sexués...

De façon tout aussi persistante que les différences en matière d'orientation scolaire, femmes et hommes n'exercent pas les mêmes métiers ni ne travaillent dans les mêmes secteurs d'activité. Les femmes sont très majoritaires au sein des métiers de service (aides à domicile, assistants maternels, agents d'entretien) et du soin (aides-soignants, infirmiers et sages-femmes), et très minoritaires parmi les conducteurs de véhicule, les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance, ou les ouvriers de la manutention ou du bâtiment. Elles le sont aussi par exemple <u>au sein des professions du numérique</u> (moins d'un quart de femmes), domaine où les jeunes diplômés sont pourtant sur-représentés.

#### ... et les femmes accèdent moins souvent aux postes les plus élevés

Accéder à des emplois de cadres ne signifie pas accéder aux plus hautes fonctions. Seuls 26 % des cadres dirigeants du secteur privé – salariés occupant des hautes fonctions d'encadrement dans les entreprises de plus de 250 salariés – sont des femmes, alors qu'elles constituent près de la moitié des salariés du privé. Elles ne représentent que 22 % des 1 % des salariés du privé les mieux rémunérés. Dans les trois fonctions publiques, les femmes occupent 42 % des 9 000 emplois de direction, alors qu'elles représentent 63 % des emplois.

#### 4. Les inégalités de salaire entre femmes et hommes se réduisent peu à peu...

Conséquence de l'accès croissant des femmes à des emplois qualifiés, les écarts de salaire moyen entre femmes et hommes se réduisent peu à peu. En 1995, le revenu salarial, c'est-à-dire la somme des salaires perçus au cours de l'année, des femmes qui travaillent à titre principal dans le secteur privé était inférieur de 34 % à celui des hommes ; en 2021 cet écart s'est réduit à 24 %. Ce dernier tient d'abord aux différences de durée du travail : les femmes sont trois fois plus souvent à temps partiel que les hommes et ont des périodes d'emploi plus courtes une année donnée. Si on neutralise les différences de durée du travail, l'écart de salaire moyen entre femmes et hommes dans le secteur privé est passé de 22 % en 1995 à 15 % en 2021 [Godet, 2023].

...mais subsistent, une grande part venant des différences de secteurs d'activité, de postes occupés, de durée du travail... (où tout se joue = accès aux  $\hat{m}$  emplois)

24 % d'écart, ou 15 % à temps de travail identique, c'est encore beaucoup. Pour s'y retrouver, décomposer ces écarts est essentiel. Comme ce blog le soulignait déjà dans un <u>billet</u> il y a trois ans, « beaucoup de chiffres sont fournis sur les inégalités salariales entre les femmes et les hommes en France - l'Insee en étant un grand contributeur! Tous ne recouvrent pas la même réalité et chacun éclaire un des aspects particuliers de la question ». Cet écart de 15 % à temps de travail identique découle surtout des différences de secteurs d'activité, de métiers et de positions hiérarchiques. Ainsi, à poste comparable, c'est-à-dire la même profession chez le même employeur, l'écart est de 4 % en 2021, écart qui peut encore traduire des différences d'ancienneté, de diplôme, etc. C'est donc bien dans l'accès des femmes aux mêmes emplois que les hommes que les choses se jouent.

#### ...et le salaire des mères baisse après une naissance, pas celui des pères

On l'a vu, à l'arrivée des enfants, ce sont les mères qui interrompent leur activité professionnelle ou réduisent leur temps de travail, pas les pères. Ces variations de leur offre de travail ont un effet direct sur leur revenu salarial. Mais la naissance des enfants influe aussi sur les salaires horaires ; celui des femmes baisse après chaque naissance, contrairement à celui des pères [Pora et Wilner, 2019 ; Coudin et alii, 2019]. Cet « écart de salaire entre les mères et les pères s'accroît dans les années qui suivent la naissance des enfants. À l'écart immédiat s'ajoutent au fil de la carrière des divergences de choix d'employeurs et/ou d'opportunités professionnelles (mobilités, promotions, etc.) » [Coudin et alii, 2020]. En résumé, comme le souligne le titre d'une récente étude, le mouvement à l'œuvre en matière d'égalité professionnelle est celui d'« une lente convergence freinée par les maternités » [Meurs et Pora, 2019].

#### 5. Les écarts de montants de retraite se réduisent au fil des générations...

Avec la hausse de leur participation au marché du travail et de leur niveau de qualification, les écarts de montants de retraite entre femmes et hommes ne cessent de se réduire au fil des générations : en 2004, les femmes retraitées avaient une pension moyenne de droit direct (y compris majorations pour enfants) inférieure de 50 % à celle des hommes retraités. En 2020, cet écart est de 40 % [Drees, 2022]. Il est réduit en intégrant les pensions de réversion versées aux veufs et aux veuves : la pension totale des femmes est inférieure de 28 % à celle des hommes en 2020.

#### ... mais restent élevés

Les inégalités de montants de retraite entre femmes et hommes restent toutefois élevées. Elles sont pour l'essentiel un héritage du passé ; les générations les plus âgées aujourd'hui à la retraite ont eu des parcours professionnels très différents de ceux des générations actuellement sur le marché du travail. Les femmes avaient notamment des carrières bien plus courtes et bien moins rémunérées que celles aujourd'hui en activité. Ces écarts sont ainsi appelés à continuer de se réduire dans le futur, sans disparaître totalement [Conseil d'orientation des retraites, 2022].

#### 6. Les femmes continuent de vivre plus longtemps que les hommes...

Depuis le milieu des années 1990, les gains d'espérance de vie des femmes sont plus réduits que ceux des hommes, en lien notamment avec la montée du tabagisme féminin dans les années 1950 [Pison, 2019]. Pour autant, l'espérance de vie à la naissance des femmes demeure nettement supérieure à celle des hommes : 85,2 ans contre 79,3 ans en 2022. L'écart d'espérance de vie, qui était de 8,2 ans du milieu des années 70 au milieu des années 90, s'est ainsi réduit à 5,9 ans.

#### ... mais plus souvent seules en fin de vie et plus souvent dépendantes

Contrepartie de cette longévité plus importante, les femmes sont davantage touchées par le veuvage et se retrouvent beaucoup plus souvent seules chez elles que les hommes : la moitié des nonagénaires par exemple contre un quart des hommes à ces âges. Les hommes vivent quant à eux majoritairement en couple à domicile jusqu'à des âges avancés : pour les trois quarts d'entre eux à 75 ans et pour moins d'un sur deux seulement à partir de 90 ans.

Plus fréquemment et plus lourdement dépendantes, mais aussi en raison d'absence d'entraide d'un éventuel conjoint et de problématiques de solitude liées au veuvage, les femmes âgées vivent aussi plus souvent dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Cette situation concerne 42 % des femmes et 27 % des hommes à 95 ans, contre 4 % à 80 ans pour les deux sexes.

#### 7. Les femmes accroissent leur présence dans la vie politique...

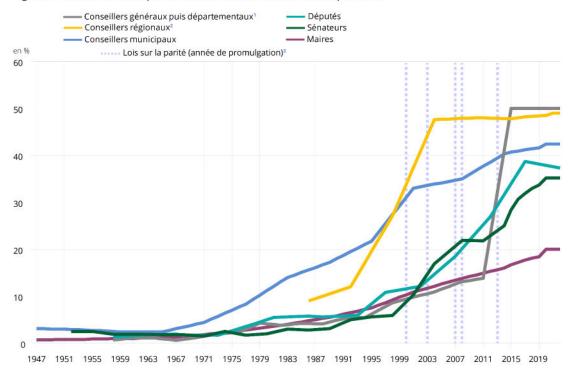
À la suite notamment de la loi du 6 juin 2000 relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, la parité progresse fortement en politique. Après plus de 75 ans de droit de vote, elle est atteinte – ou quasiment – aux dernières élections européennes (49 % de femmes élues), régionales (49 %) comme départementales (50 % – *Figure 4*). Mais cela n'est pas le cas aux municipales (42 %), en raison d'une législation peu contraignante dans les communes de moins de 1 000 habitants. Aux dernières législatives de 2022, avec 37 % de députées, la proportion de femmes a aussi reculé pour la première fois depuis le début des années 2000 et la parité est loin d'être atteinte. Rappelons cependant que de 1945 à la fin des années 1990, cette proportion était inférieure à 6 %! Au Sénat, leur part reste la plus faible (35 % en 2020).

#### ...mais occupent des fonctions moins élevées

Les femmes sont certes plus souvent élues que par le passé, mais une fois élues, elles accèdent encore peu aux plus hautes responsabilités. En 2021, les femmes président un tiers des régions et deux départements sur dix, alors qu'elles en sont vice-présidentes dans un cas sur deux. Administrer une commune est encore peu fréquent pour les femmes (20 % des maires en 2020). Pour la première fois néanmoins, l'Assemblée nationale élue en juin 2022 est présidée par une femme.

Figure 4 - Part de femmes parmi les élus locaux et nationaux depuis 1947

Figure 4 - Part de femmes parmi les élus locaux et nationaux depuis 1947



1 À partir du scrutin de 2015, les élections cantonales sont remplacées par des élections départementales ; la parité est imposée dans chaque canton.

2. Hors conseillers à l'Assemblée de Corse pour le scrutin de 2012. À partir de 2015, les élections régionales sont organisées au sein des 18 nouvelles régions définies par la loi du 16 janvier 2015 (à l'exception de Mayotte).

3 Il s'agit des lois du 6 juin 2000, du 10 juillet 2000, du 11 avril 2003, du 30 juillet 2003, du 18 décembre 2003, du 31 janvier 2007, du 26 février 2008 et du 17 mai 2013.

Lecture: en 2020, 42,4 % des conseillers municipaux sont des femmes, contre 33,0 % en 2001.

Champ: France métropolitaine pour les élections municipales, cantonales et départementales; France pour les élections régionales, législatives et sénatoriales.

Source: ministère de l'Intérieur (Répertoire national des élus).

Il n'y a pourtant pas de moindre intérêt des femmes pour la politique. Si la participation électorale dépend de l'âge et du niveau de diplôme des personnes, elle n'est que peu liée au genre. Les seuls écarts de participation entre femmes et hommes concernent les âges extrêmes. Avant 30 ans, les hommes s'abstiennent ainsi systématiquement de voter aux élections présidentielles et législatives plus souvent que les femmes (28 % contre 21 % aux élections de 2022), avec un écart qui s'est accru en vingt ans, tandis qu'après 80 ans, c'est l'inverse (39 % d'abstention systématique des femmes contre 23 % des hommes) [Algava et Bloch, 2022].

#### 8. Les hommes s'investissent davantage que par le passé dans l'éducation des enfants...

Les données sur ce sujet sont assez anciennes, mais les travaux spécifiques menés pendant le premier confinement de la population mis en place au printemps 2020 ne les infirment pas. Le travail domestique (préparation des repas, courses d'alimentation, lessive) et le temps consacré aux enfants restent inégalement répartis entre les femmes et les hommes, même si entre le milieu des années 1980 et 2010, les inégalités se sont réduites : les hommes s'impliquent davantage dans l'éducation des enfants (environ 20 minutes de plus par jour en moyenne) et les femmes délaissent progressivement les tâches ménagères (près de 70 minutes en moins par jour) au profit du temps passé auprès des enfants (13 minutes de plus par jour). Pour autant, en 2010, les femmes effectuaient les deux tiers des tâches domestiques et consacraient aux enfants un temps équivalent à plus du double de celui des hommes [Champagne et alii, 2014].

## ... mais les femmes sont toujours en première ligne sur le front des tâches domestiques et du temps parental

Pendant le premier confinement, la répartition des temps – travail, tâches ménagères et parentales – a fortement varié [Couprie, 2023]. Pour autant, les femmes ont continué d'assumer la plus grande part des tâches domestiques et parentales, même quand elles travaillaient à l'extérieur. Des ajustements entre femmes et hommes ont certes eu lieu, notamment un investissement accru des hommes en couple avec enfants dont la femme travaillait à l'extérieur durant le confinement. Cependant, ces ajustements de crise ne remettent pas en cause le fonctionnement de la sphère familiale, qui continue de reposer massivement sur des normes de genre et le temps féminin.

#### Elles sont aussi beaucoup plus souvent à la tête de familles monoparentales

Avec la hausse des séparations, les femmes comme les hommes sont de plus en plus souvent parents de famille monoparentale. Contrairement aux hommes, les femmes reforment moins souvent un couple. En 2020, 1,62 million de femmes et 0,35 million d'hommes résident sans conjoint avec leurs enfants. Cette situation concerne donc très majoritairement des femmes (82 % en 2020). Elle pose des difficultés organisationnelles spécifiques, dont la gestion du temps parental, et les personnes concernées vivent plus souvent en situation de pauvreté monétaire.

#### 9. Les femmes restent les premières victimes de violences conjugales

Entre 2011 et 2018, en moyenne chaque année, 295 000 personnes âgées de 18 à 75 ans ont déclaré avoir été victimes de violences conjugales (violences physiques et/ou sexuelles exercées par le conjoint ou l'ex-conjoint) en France métropolitaine. Parmi elles, 213 000 sont des femmes, soit 72 % des victimes [SSMSI, 2019]. Peu de victimes déclarent porter plainte (14 % d'entre elles, 18 % s'agissant des femmes). En prenant en compte les violences survenues depuis l'âge de 15 ans, en 2021, c'est 1 femme sur 6 âgée de 18 à 75 ans (16 %) qui déclare avoir subi au moins une fois depuis l'âge de 15 ans des violences physiques ou sexuelles par partenaire contre 1 homme sur 18 (6 %). En outre, davantage de femmes cumulent les deux types de violences (8 fois plus souvent que les hommes) [SSMSI, novembre 2022].

#### Des déclarations des faits en hausse, dont une part concerne des faits anciens

Les services de police et les unités de gendarmerie ont enregistré en 2021 143 morts violentes au sein du couple, dont 122 ont concerné des femmes (soit 85 %) [Ministère de l'intérieur, 2022]. Depuis 2006, cette part est globalement stable. Hors homicides, les forces de sécurité ont recensé 208 000 victimes de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire en 2021. Le nombre d'enregistrements de faits de violences conjugales a pratiquement doublé depuis 2016, dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration des conditions d'accueil des victimes par les services de police et de gendarmerie. Ainsi, la part des faits anciens (commis avant leur année d'enregistrement) est passée de 18 % en 2016 à 28 % en 2021. Comme les années précédentes, il s'agit essentiellement de violences physiques, et la grande majorité des victimes sont des femmes (87 %) [SSMSI, décembre 2022].

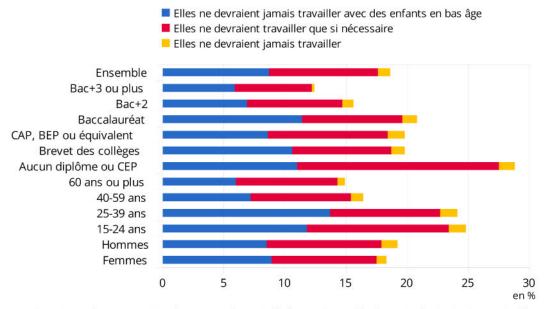
## 10. Le regard de la société sur la place des femmes a bien évolué en cinquante ans, mais les stéréotypes ont la vie dure

En 1979, les deux tiers des personnes estimaient que le travail des femmes n'était pas forcément souhaitable. En 2020, la place des femmes sur le marché du travail fait bien plus largement consensus : huit sur dix, femmes ou hommes, estiment que les femmes devraient pouvoir travailler dès lors qu'elles le désirent, ou qu'elles devraient toujours travailler (Figure 5). Mais ce point de vue n'est pas

partagé de manière homogène dans la population. Les personnes peu ou pas diplômées expriment moins souvent cette opinion (71 %, contre 87 % parmi les titulaires d'un bac+3 ou plus), de même, étonnamment, que les moins de 40 ans (75 % y sont favorables, contre 84 % des 40 ans ou plus). Enfin, les personnes vivant en couple avec des enfants pensent plus souvent que les femmes ne devraient jamais travailler quand elles ont des enfants en bas âge (13 %, contre 5 % des personnes en couple sans enfant).

Figure 5 - Opinion à l'égard du travail des femmes en 2020

Figure 5 - Opinion à l'égard du travail des femmes en 2020



Note: la question posée est : « Des opinions diverses peuvent être exprimées à propos du travail des femmes. Quel est le point de vue qui semble correspondre le mieux au vôtre ? », La modalité de réponse la plus fréquente (81 % de l'ensemble de la population) est : « Elles devraient travailler quand elles le désirent / elles devraient toujours travailler ».

Champ : France, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source: CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020.

Les représentations stéréotypées s'expriment aussi en matière d'éducation. Plus d'un tiers des hommes (36 %) et plus d'un quart des femmes (28 %) sont par exemple convaincus de la moindre attirance des filles pour les filières scientifiques. Pour expliquer la moindre présence féminine dans les filières scientifiques et techniques, les femmes pointent néanmoins d'abord le manque de modèles féminins (40 %) et l'influence de l'institution scolaire (33 %). Elles citent aussi, beaucoup plus souvent que les hommes, le manque de confiance en soi dans ces domaines (30 % contre 22 %), sans opérer le même constat pour l'orientation des garçons [Insee, 2022]. Et l'on reboucle avec le début de cet article...

Bref, les stéréotypes et représentations ont encore la vie dure. Est-ce un reflet de ces représentations ? Au tournant des années 2020, les femmes lisent plus, vont plus souvent au cinéma ou au théâtre, mais font moins de sport que les hommes. Et grâce à une <u>enquête en cours</u>, l'on saura bientôt si, comme en 2004 et 2011 [<u>Djider et Murat</u>, 2006], [<u>Jonas</u>, 2012], les hommes adultes sont plus à l'aise avec les chiffres et les femmes plus à l'aise avec les lettres...

#### Pour en savoir plus

- Becker, G. S.,1965, « <u>A theory of the Allocation of Time</u> », *The Economic Journal*, 75(299), pp. 493–517, septembre
- Insee, « Femmes et hommes, l'égalité en question »
- Godet Fanny, <u>Dans le secteur privé</u>, <u>l'écart de salaire entre femmes et hommes est d'environ 4 % à temps de travail et à postes comparables en 2021, *Insee Focus* n° 292, mars 2023.</u>
- Couprie Hélène, <u>Sur le terrain des tâches domestiques</u>, <u>l'homme est sur le banc des remplaçants</u>, <u>Blog de l'Insee</u>, février 2023
- SSMSI, <u>Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2021</u>, *Interstats Analyse* n° 53, décembre 2022
- Algava Élisabeth, Bloch Kilian, <u>Vingt ans de participation électorale : en 2022, les écarts selon l'âge et le diplôme continuent de se creuser</u>, *Insee première* n° 1929, novembre 2022
- SSMSI, <u>Panorama des violences en France métropolitaine : enquête Genese 2021</u>, *Interstats*, novembre 2022
- Conseil d'orientation des retraites, <u>Rapport annuel du COR septembre 2022 Evolutions et perspectives des retraites en France</u>, septembre 2022
- Ministère de l'intérieur et des outre-mer, <u>Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple 2021</u>, août 2022
- Depp, Repères et références statistiques, 2022
- Depp, <u>Filles et garçons sur le chemin de l'égalité</u>. De l'école à l'enseignement supérieur édition 2022,
   2022
- Drees, <u>Le niveau des pensions</u>, *in* « Les retraités et les retraites édition 2022 », 2022
- Insee, « Femmes et hommes, l'égalité en question Édition 2022 », Insee références, mars 2022
- Roussel Philippe, <u>Femmes et Hommes : une lente décrue des inégalités</u>, *in* « Femmes et hommes, l'égalité en question Édition 2022 », *Insee références*, mars 2022
- Forment Virginie et Vidalenc Joëlle, <u>Les cadres : de plus en plus de femmes</u>, *Insee focus* n°205, septembre 2020
- Coudin Élise, Georges-Kot Simon, Guggemos Fabien, <u>L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ne se résume pas à la formule : « à travail égal, salaire égal »</u>, *Blog de l'Insee*, mars 2020
- Meurs Dominique et Pora Pierre, <u>Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en France :</u>
  une lente convergence freinée par les maternités, *Économie et Statistiques n*° 510-511-512, décembre
  2019
- Pora Pierre et Wilner Lionel, <u>Les trajectoires professionnelles des femmes les moins bien rémunérées sont les plus affectées par l'arrivée d'un enfant</u>, *Insee Analyses* n° 48, octobre 2019
- SSMSI, <u>Les violences conjugales</u>, *in* « Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019 », *Interstats*, 2019
- Pison Gilles, <u>Pourquoi l'espérance de vie augmente-t-elle moins vite en France ?</u>, <u>Population et Sociétés</u> n° 564, mars 2019
- Coudin Élise, Maillard Sophie, Tô Maxime, <u>Entreprises</u>, <u>enfants</u>: <u>quels rôles dans les inégalités salariales</u> <u>entre femmes et hommes</u>?, *Insee Analyses* n° 44, février 2019
- Champagne Clara, Pailhé Ariane, Anne Solaz, <u>25 ans de participation des hommes et des femmes au travail domestique : quels facteurs d'évolutions ?</u>, *Ined Collection : Documents de travail* n° 203, 2014
- Jonas Nicolas, <u>Pour les générations les plus récentes</u>, <u>les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul</u>, <u>Insee première</u> n° 1486, décembre 2012
- Djider Zohor et Murat Fabrice, <u>Des chiffres pour les hommes, des lettres pour les femmes</u>, *Insee première* n° 1071, mars 2006